

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

**L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS OBTIENT L'ÉMISSION
D'UNE INJONCTION INTERLOCUTOIRE PROVISOIRE DANS LE DOSSIER
DE LA COOPÉRATIVE DE PRODUCTEURS DE BOIS PRÉCIEUX QUÉBEC
FORESTALES ET MICHEL MAHEUX**

Montréal, le 6 août 2004 – L'Autorité des marchés financiers a obtenu de la Cour supérieure du Québec l'émission d'une injonction interlocutoire provisoire, valable jusqu'au 13 août 2004 à 19 heures, à l'encontre de la Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales et de Michel Maheux (ci-après « les intimés »).

Par cette ordonnance, l'honorable juge Jean-Pierre Chrétien enjoint les intimés :

- de cesser et s'abstenir d'effectuer le placement des parts privilégiées de la Coopérative de producteurs de bois précieux Québec Forestales, de contrats d'investissement ou de toute autre forme d'investissement prévue à l'article 1 de la Loi sur les valeurs mobilières, par tous moyens, y compris par des lettres et par des sites Internet ;
- de respecter la décision n° 2003-C-0351 prononcée par la Commission des valeurs mobilières du Québec le 15 octobre 2003 (pour prendre connaissance du libellé de cette décision, veuillez consulter le communiqué de presse déjà publié dans cette affaire sur le site Internet de la CVMQ à l'adresse www.cvmq.com, sous la rubrique Publications et rapports/Communiqués de presse) ;
- de fermer un site Internet.

Mise en place le 1^{er} février 2004, l'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec. L'Autorité regroupe la Commission des valeurs mobilières du Québec, le Bureau des services financiers, la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, le Fonds d'indemnisation des services financiers et l'Inspecteur général des institutions financières.

- 30 -

Information :

Journalistes seulement :

Philippe Roy
(514) 940-2176

**Émetteurs, courtiers, conseillers et
représentants :**

(877) 525-0337,
Composez le 1 pour l'industrie

Consommateurs et épargnants :

(877) 525-0337,
Composez le 2 pour les consommateurs

www.lautorite.qc.ca